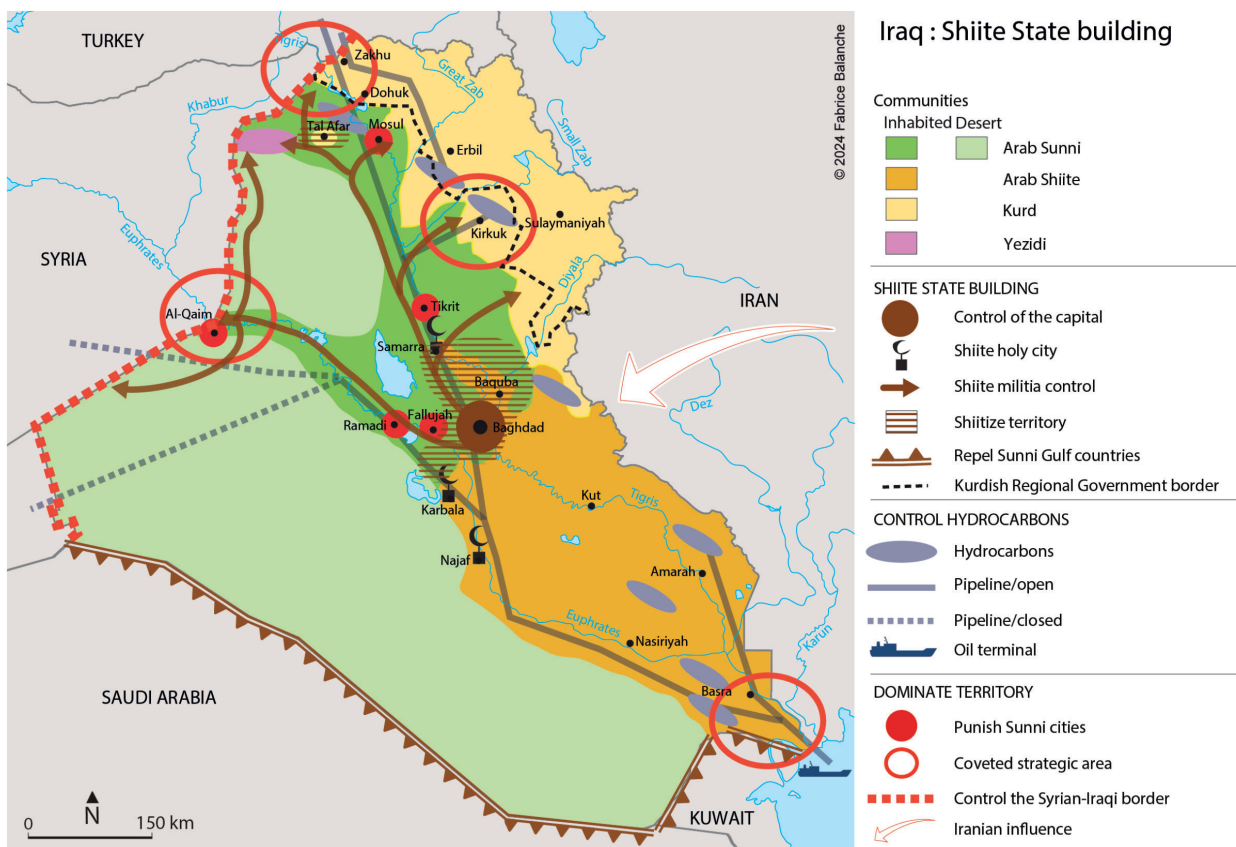


Le spécialiste de l'Irak et de la Syrie, Fabrice Balanche, auteur de "Les leçons de la crise syrienne" (2024), décrypte dans [un entretien pour le CFRI](#) l'actualité politique et sécuritaire en Irak au vu des récents événements.

Le 26 février 2023, France et Irak ont signé un traité stratégique pour la première fois (51 articles), comment analyser ce traité stratégique entre Bagdad et Paris ?

Il est clair que la France d'Emmanuel Macron rêve de prendre la place des États-Unis en Irak, ou, en tout cas, de s'assurer une position privilégiée dans le pays. Cette stratégie d'E. Macron a suivi son voyage officiel en août 2021 ainsi que la participation au premier sommet de Bagdad et la visite à Kerbala. Cette dernière, très importante, a rendu hommage à la communauté chiite, dans l'espoir de renforcer les relations avec l'Irak.



La construction nationale chiite irakienne, Fabrice Balanche, 2024

L'analyse française est de soutenir cet Irak fédéral en espérant qu'il puisse prendre ses distances par rapport à Téhéran, c'est-à-dire essayer de jouer sur la fibre nationaliste

irakienne, une partie de la classe politique chiite supportant mal la tutelle iranienne. Cela était davantage possible à l'époque de Moustafa al-Kazimi, qui était moins dépendant des pro-Iraniens et, sans doute, plus pro-occidental. Avec les élections et l'arrivée au pouvoir de Mohammed Shia al-Soudani, la situation s'est compliquée, puisque le nouveau Premier ministre a remis en cause les différents contrats signés par son prédécesseur avec la France. Le plus bel exemple de fiasco français a probablement été le chantier de l'aéroport de Mossoul, dont le marché avait été dans un premier temps attribué à la France (Aéroport De Paris) et qui a finalement été confié à une entreprise turque. Il en a été de même pour toutes les difficultés entourant le contrat Total, qui prévoyait une transaction de 27 milliards de dollars dans le sud de l'Irak. Après de nombreuses hésitations et sous la pression de l'État français pour que Total signe un accord avec l'Irak, la part française a été réduite à 45%, car la compagnie pétrolière irakienne étatique (Basrah Oil Company) participe désormais à hauteur de 30%, tandis que la société publique qatarie (Qatar Energy) est entrée dans le consortium et s'est accaparée le quart restant. Cela pose néanmoins un problème pour Total qui doit faire très attention aux sous-traitants que le partenaire irakien va lui proposer en vérifiant qu'ils ne soient pas liés par exemple aux Gardiens de la Révolution iraniens ou à des sociétés sous sanctions. Le trésor américain pourrait alors infliger une amende comparable à celle de la BNP en 2017, qui s'était montée à 10 milliards de dollars, pour avoir utilisé le dollar dans des transactions financières avec l'Iran.

En outre, le troisième sommet de Bagdad qui devait se tenir en novembre 2023 a été annulé par l'Irak du fait de la guerre à Gaza. Paris a annoncé son report à février 2024 ? Mais finalement il n'a pas eu lieu. Visiblement les efforts diplomatiques français afin de redonner une place à l'Irak dans le concert des nations du Moyen-Orient n'ont pas été couronnés de succès. Le deuxième sommet de Bagdad (décembre 2022) qui s'est déroulé à Amman avait été beaucoup moins prisé par les dirigeants locaux, et, si l'émir du Qatar était présent, les autres dirigeants n'ont pas fait le déplacement et ont préféré envoyer leurs ministres des Affaires étrangères. Alors que lors du premier sommet à Bagdad, la plupart des décideurs étaient venus, E. Macron avait espoir de reproduire cet engagement avec la France en première ligne, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes du président français. Il est probable que la série annuelle des sommets de Bagdad soit abandonnée à l'avenir.



La grande mosquée de Kerbala, octobre 2022, Fabrice Balanche

La stratégie française qui consiste à appuyer un pouvoir irakien chiite, que l'on voudrait voir devenir anti-iranien, correspond à celle des États-Unis, née en 2003, quand tous les efforts de Washington visaient à construire un Irak dominé par les chiites dans le but de créer un concurrent direct à l'Iran. Cet échec met en lumière la problématique associée au soutien de forces politiques en Irak, qui pourraient s'opposer à l'influence de la République Islamique, même si cette voie n'est pas actuellement privilégiée.

Néanmoins, la France peut trouver une certaine consolation dans les excédents commerciaux potentiels avec l'Irak. Cependant, cette perspective est loin d'être simple en raison de la domination américaine et de l'essor de la Chine, qui parvient à conquérir des parts de marché significatives. La France exportait pour moins de 400 millions d'euros en 2022 et importait en revanche pour plus de 1,4 milliard d'hydrocarbures. Nous ne sommes que le

vingtième fournisseur de l'Irak, loin derrière la Chine, la Turquie et l'Inde. Il est désormais connu que les Chinois exploitent plus de 50 % du pétrole irakien, bénéficiant de l'absence de sanctions du Trésor américain et d'une capacité à travailler efficacement avec les Irakiens, notamment grâce à l'utilisation de mécanismes de corruption. Ils jouissent de plus d'une protection iranienne, qui découle des accords stratégiques entre l'Iran et la Chine, où les Iraniens assurent la sécurité des intérêts chinois en Irak en échange d'une rétribution sur leur commerce bilatéral.

L'Irak est en pleine négociation avec la coalition internationale présente sur le territoire afin de lutter contre Daesh (mission Inherent Resolve) pour mettre fin à cette mission et signer des accords bilatéraux. En tant que chercheur spécialiste de l'Irak, comment et dans quel contexte la France pourra-t-elle négocier un accord bilatéral afin de maintenir sa présence militaire en Irak ?

La France devrait anticiper le retrait inéluctable de la coalition internationale qui est une demande officielle du gouvernement irakien désormais et pas seulement un vote du Parlement, comme en hiver 2020, après la frappe qui a tué Qassem Soleimani (général iranien) et Abou Mehdi el-Mouhandis (chef des *Kataeb Hezbollah*). À cette époque, M. al-Kazimi, alors au pouvoir, n'avait pas tenu compte du vœu du Parlement. De plus, les sunnites et les Kurdes n'avaient pas participé à la session, limitant la décision aux seuls députés chiites. Cela valut accessoirement une volée de missiles iraniens sur Erbil, puisque Masoud Barzani était le principal opposant à cette mesure.

Aujourd'hui, le gouvernement irakien négocie le départ de cette coalition, poussé par l'Iran. La présence américaine en Irak, de même qu'en Syrie, sera un dommage collatéral de la guerre à Gaza puisque l'objectif des Iraniens est de chasser les États-Unis de la zone afin de créer un véritable axe en contrôlant le Liban, la Syrie et l'Irak. En effet, si les Américains quittent l'Irak, ils seront également obligés de renoncer à la Syrie, ce qui aboutira sans doute à la fin de l'autonomie kurde dans le pays et son retour dans le giron du régime. De plus, l'on peut aussi avoir des craintes pour le gouvernement régional kurde en Irak qui risque, comme en 2017, après le référendum et la prise de Kirkouk et des territoires disputés, voir s'avancer les milices chiites notamment au nord à Faysh Khabur et Ibrahim Khalil afin de reprendre tous les passages frontaliers avec la Syrie et la Turquie. Cela bloquerait l'exportation du pétrole kurde vers la Méditerranée ainsi que tout le transit des marchandises vers le nord. L'on peut donc avoir un renouvellement de ce scénario.



F
a
y
s
h
K
h
a
b
o
u
r
d
e
p
u
i
s
l
a
S
y
r
i

e, Fabrice Balanche, janvier 2022

La France devrait entamer le même processus que les États-Unis et négocier un traité bilatéral afin de pouvoir maintenir une présence militaire en Irak en partenariat avec les États-Unis qui disposent de bases à Erbil, Aïn al-Assaad et Bagdad. Paris participe, depuis 2014, à la coalition anti-Daesh (opération Chammal) en apportant son concours militaire avec par exemple l'utilisation des canons César et de l'aviation dans des frappes visant Daesh, mais également la formation des forces irakiennes.

Cette collaboration sécuritaire devrait demeurer, étant donné que Daesh reste une menace, mais la France espère naturellement tirer des bénéfices de cette coopération militaire. Cela pourrait impliquer la vente d'armes. Cependant, Paris ne peut fournir du matériel trop sophistiqué, car il pourrait tomber entre les mains de Téhéran, voire des Russes et des Chinois, qui pourraient le reproduire. Il n'est donc pas question de livrer des rafales, mais

plutôt des hélicoptères de transport ou de combat, moins stratégiques, mais néanmoins pertinents, même si ces marchés ne sont pas très importants. Le problème majeur restant évidemment la soumission de l'armée irakienne aux milices chiites qui se servent dans ses arsenaux. Si des ventes substantielles de matériel militaire ne sont pas envisageables, une alternative pourrait être la conclusion de contrats dans d'autres secteurs, comme on l'a déjà vu avec le cas de l'aéroport de Mossoul ou encore l'industrie pétrolière avec Total. Cependant, la France rencontre également d'importantes difficultés pour obtenir ces marchés et réaliser un véritable retour sur investissement de sa coopération sécuritaire.

Il est donc possible que les Français aient été découragés par cette situation, constatant que leurs efforts diplomatiques et leur collaboration militaire avec l'Irak n'ont pas donné les résultats escomptés. Cela pourrait expliquer pourquoi aucun traité bilatéral n'a encore été établi.

Nous constatons actuellement un débat virulent en Irak appelant à la fin de la mission de l'ONU, présente depuis 2003, sur le territoire. Dans quel contexte ce mandat peut-il prendre fin et quelles seront les conséquences de la fin de cette mission pour les différentes composantes de la société irakienne ?

La mission de l'ONU chargée de la reconstruction de l'Irak a débuté en 2003 à la suite de l'intervention américaine. Toutefois, sa pertinence actuelle est remise en question, car le pays n'est plus dans un contexte de sortie d'un embargo de douze ans et d'une guerre civile. Grâce à des exportations d'hydrocarbures, qui s'élèvent à environ 4,3 millions de barils par jour (en 2023), dont environ les trois quarts sont destinés à l'exportation, le pays dispose désormais d'importantes ressources propres et d'un gouvernement légitime pour les gérer. La question se pose donc de savoir si la présence de cette mission reste nécessaire. Par ailleurs, même dans les zones gravement affectées par Daesh, comme Mossoul, l'ONU n'est pas en première ligne de la reconstruction, qui se fonde d'abord sur des initiatives privées. Bien que les programmes de l'UNESCO participent à la reconstruction des monuments historiques, le rôle de l'organisation n'est pas déterminant dans l'ensemble du processus. Et, à mon sens, cette mission n'est plus indispensable. En outre, elle rappelle certainement aux Irakiens les heures sombres de l'occupation américaine et, dans le contexte de la restauration de la souveraineté irakienne, il serait cohérent qu'elle soit abolie.

Depuis 2017, l'Irak a annoncé la défaite territoriale du califat de Daesh. Six ans plus tard, est-ce toujours le cas ? Le groupe terroriste constitue-t-il toujours une menace existentielle et stratégique pour l'Irak et pour la région ?

Daesh a replongé dans la clandestinité, opérant à travers des cellules dormantes et des

maquis en Syrie et en Irak. Les combattants exercent un chantage sur les commerçants et la population locale, suscitant une grande peur. Les enquêtes que j'ai menées dans la région de Mossoul mettent en évidence cette crainte persistante d'être victime d'attaques de Daesh. Par exemple, les arrestations et les condamnations sont limitées en raison de l'angoisse des juges d'être assassinés et les femmes continuent de porter les habits islamiques. Cette appréhension est palpable, et beaucoup sont persuadés du retour de Daesh. Le contexte est similaire en Syrie, notamment à Raqqa et Deir ez Zor, où les Forces Démocratiques Syriennes sont souvent attaquées par les jihadistes. Toutefois, la situation en Irak est davantage sous contrôle, grâce à l'intervention de la Coalition Internationale. Les attaques de l'organisation terroriste contre les prisons à Hassaké en janvier 2022 et à Raqqa en décembre 2022 soulignent l'existence de cellules dormantes et leur capacité à mobiliser le soutien local. Les informations données par les services de renseignement des FDS indiquent que Daesh recrute de nouveaux combattants parmi les personnes démunies, frustrées ou droguées, dans une région où le trafic de Captagon fait des ravages.

Daesh se trouve donc toujours en Syrie, attendant une opportunité d'instabilité pour ressurgir. Par exemple, une attaque majeure de la Turquie dans le nord-est de la Syrie ou une offensive des milices chiites sur Deir al-Zor pourraient inciter Daesh à tenter de libérer de nouveau les jihadistes prisonniers et à rallier les tribus arabes qui l'avaient appuyé entre 2014 et 2017. En effet, en octobre 2019, lors de l'attaque turque dans le Nord-est syrien, nous avons vu tout de suite les jihadistes ressurgir. Ils en avaient profité pour investir la campagne, s'infiltrer à Qameshli et organiser des attentats, à la voiture piégée notamment. Le groupe terroriste dispose d'environ 10 à 15 000 combattants entre la Syrie et l'Irak, avec des dizaines de milliers de sympathisants prêts à être mobilisés. Par extension, Daesh pourrait revenir en Irak comme ce fut le cas en 2014. La situation a beau être stable, l'on sent tout de même une grande frustration dans la population sunnite. L'éviction de Mohamed al-Halboussi, le président du Parlement, en novembre 2023, montre que pour les sunnites il n'y a aucun espoir de reconquérir le pouvoir et de peser significativement, car toutes les têtes politiques sunnites en Irak qui émergent seront coupées. Si les sunnites n'ont pas une expression politique, ils auront sans doute une expression terroriste notamment à travers Daesh. De plus, une re-déstabilisation du Nord-est syrien permettrait aux combattants de Daesh d'affluer vers l'Irak et ressemer le chaos. Il est aussi important de ne pas sous-estimer le potentiel de déstabilisation des réfugiés syriens au Liban et en Jordanie, ainsi que des Arabes irakiens à Erbil et à Souleymanyeh. Leur situation précaire fournit un vivier de recrutement pour Daesh et contribue au risque d'instabilité dans la région.

Évidemment, la fin de la Coalition Internationale en Irak pourrait faciliter le retour de Daesh, car il y aurait moins de ressources disponibles pour lutter contre cette menace. Pour l'Iran

cependant, la présence de Daesh, toute proportion gardée, pourrait renforcer l'unité des chiites et à les rapprocher du giron de Téhéran, ce qui explique l'intérêt iranien dans le départ de la Coalition Internationale.

Les puissances occidentales soutiennent de manière puissante le projet de la souveraineté irakienne. Dans ce projet de souveraineté nationale, comment les acteurs non-étatiques, dont les organisations miliciennes, pourraient-elles être considérées (confrontation, éradication, intégration, acceptation, ...) ? Pensez-vous que la présence de ces organisations miliciennes peut empêcher la mise en place d'une souveraineté complète ?

Les milices en Irak sont les instruments de partis politiques chiites, notamment ceux qui sont liés à l'Iran. Dans ce contexte, comment peut-on restaurer la souveraineté irakienne alors que l'Iran cherche à en faire un État vassal, utilisant ces milices comme un moyen de contrôle sur le pays ? Malgré les efforts pour renforcer l'armée nationale, celle-ci demeure faible, en raison de l'emprise de Téhéran et des milices. Les États voisins, tels que la Turquie et l'Arabie Saoudite, sont également réticents à voir une armée irakienne puissante, du fait de leur méfiance envers le potentiel militariste irakien, héritage de l'ère Saddam Hussein. Dans ces conditions, les milices prospèrent et compromettent la souveraineté irakienne en entravant les tentatives de l'armée pour contrôler les frontières et défendre efficacement le territoire. Bien que la carrière militaire continue d'attirer les jeunes en raison des salaires, l'institution est marginalisée et maltraitée par les milices, qui ont le dessus. Ainsi, la restauration de la souveraineté irakienne nécessiterait la reconstruction d'une armée puissante, mais cela rencontre des obstacles, tant sur le plan intérieur qu'extérieur. De plus, avec le départ prévu de la Coalition Internationale, les unités d'élite formées par celle-ci, telles que la force Delta, risquent d'être dissoutes ou ostracisées.

Les pays occidentaux ont soutenu et soutiennent encore la souveraineté d'un Irak uni dans l'espoir de créer un contrepoids chiite à Téhéran, mais cela se révèle inefficace, car ils manquent de moyens et la fragmentation ethnico-confessionnelle rend difficile le rétablissement de cette souveraineté. Ils ont donc sacrifié depuis 2003 l'indépendance du Kurdistan pour une chimère. Aujourd'hui, la puissance de l'« l'axe eurasiatique » (Chine, Russie et Iran) dans la région et particulièrement en Irak devrait obliger les Occidentaux à revoir leur stratégie à l'égard de l'Irak.

L'année 2025 verra se tenir les prochaines élections législatives en Irak. Quels sont, selon vous, les scénarios possibles, et pensez-vous que le pays peut basculer dans l'instabilité, comme ce fût le cas en 2021 ?

Tant que l'Irak continue de bénéficier d'une bonne situation financière grâce aux revenus pétroliers, il est peu probable qu'il soit confronté à une instabilité majeure. En 2021-2022, Sader a perdu en crédibilité en forçant ses députés à démissionner, ce qui a favorisé l'arrivée au parlement des pro-iraniens. Depuis il demeure assez calme, il n'a pas beaucoup mobilisé ses troupes et n'a surtout pas cherché de nouveau à envahir la zone verte. Sur le plan économique, la situation n'est pas désastreuse : les salaires ont été augmentés et des emplois ont été créés dans la fonction publique. M. S. al-Soudani a adopté une approche conciliatrice en redistribuant les revenus pétroliers afin d'acheter la paix sociale. Néanmoins, l'Irak reste vulnérable à des problèmes potentiels qui pourraient conduire à une déstabilisation. Tout d'abord, la possibilité que le conflit à Gaza s'étende au Liban et en Syrie, et que les Israéliens attaquent l'Iran, expose l'Irak au risque d'être entraîné dans le chaos.



re 2022, Fabrice Balanche

De plus, le pays est confronté à une grave crise de pénurie d'eau. En quinze ans seulement, il est passé d'une situation d'abondance, avec 2 000 m³ d'eau par habitant et par an disponibles, à une situation critique, avec moins de 500 m³. Cette crise est due aux barrages en Turquie et en Iran, à la diminution des précipitations et à l'augmentation de la consommation liée à la croissance démographique (43 millions d'habitants en 2023 contre 25 millions en 2000). Les dirigeants irakiens ne semblent pas réellement prendre en compte cette crise, se contentant de protester contre la rétention d'eau pratiquée par Ankara, mais sans prendre de mesures concrètes telles que le recyclage de l'eau et la modernisation des techniques d'irrigation. Les terres cultivées entre Bagdad et Bassorah se réduisent chaque année, entraînant des déplacements massifs de population vers les « ceintures de misère » autour de ces villes. Cette situation pourrait potentiellement déstabiliser le pays, surtout si les restrictions d'eau et les pénuries d'électricité deviennent plus sévères, ce qui pourrait déclencher des émeutes, comme cela se produit à maintes reprises à Bassorah et même dans la périphérie d'Erbil, l'année dernière. De plus, il existe toujours une tension entre l'Irak fédéral et la région autonome kurde, puisque Bagdad cherche à étrangler financièrement cette dernière.